

Société

Pourquoi les femmes journalistes sont davantage ciblées en ligne

Insultes sexistes, menaces de viol, déferlantes de haine : les femmes journalistes sont massivement prises pour cible sur les réseaux sociaux. Ces attaques ne touchent presque jamais leurs collègues masculins. Pourquoi une telle violence ? Et comment expliquer cette impunité qui réduit les femmes au silence ?

ÉLOÏSE PINTO ET LÉA ANDRUCH

« Un compte OnlyFans te conviendrait mieux. » « Pauvre fille. » « Allez voir le pedigree de cette journaliste. » « Connasse ferme ta gueule. » Des commentaires comme ceux-ci (ils sont véridiques), dans nos rédactions, on en lit tous les jours sous les vidéos de nos journalistes femmes. Des commentaires ouvertement sexistes ou racistes qu'on ne retrouve pas sous les vidéos réalisées par des collègues masculins. Alors, pourquoi les femmes journalistes sont-elles plus cyberharcélées sur les réseaux sociaux ?

« Spoiler alert ! On vit dans une société sexiste et raciste », lance Laure Salmons, cofondatrice et directrice de l'association féministe contre le cyberharcèlement. Selon une étude de l'Unesco, 73 % des femmes journalistes ont déjà été victimes de violences en ligne dans le cadre de leur travail, et une sur quatre a reçu des menaces de violence physique voire de mort.

Réduire au silence les femmes

Le type de commentaire sexiste le plus souvent repéré est l'injure à caractère sexuel, « puis il y a tout ce qui est cyberharcèlement, ajoute Laure Salmons, ce qui est diffusion non consentie de contenu intime ou de *deepfake* à caractère sexuel ». Tous ces outils sont utilisés pour discréditer, humilier la journaliste. *In fine*, pour la faire taire.

« Les réseaux sociaux sont des reflets de la société. Donc, on va y retrouver toutes les discriminations, sauf qu'elles vont être amplifiées par le fonctionnement même de ces plate-

formes numériques. Elles sont souvent conçues par des hommes. Donc rien n'est pensé pour la sécurité des femmes et elles sont visées de façon disproportionnée. » Dès qu'une publication suscite de l'engagement, qu'il soit violent ou non, l'algorithme de recommandation va pousser le contenu car il ne font guère la différence. Et, ainsi, un cercle vicieux de haine démarre.

« Le point de départ, ça reste quand même le sexisme », insiste Laure Salmons. Avant d'ajouter : « Souvent, ces violences ont des conséquences bien concrètes. C'est-à-dire que pour 72 % des victimes de cyberviolence, ces violences continuent dans la vraie vie. »

Du virtuel au réel

Les atteintes à l'intégrité physique sont régulièrement modérées sous les vidéos de femmes journalistes. « Évitez [sic] plutôt les parkings en sous-sol et pensez à raser les murs », a-t-on pu lire. Un commentaire qui menace clairement de viol la journaliste.

Les groupes minorés, sur internet, « ont pris la parole pour réclamer éventuellement plus de droits, dénoncer les violences. En réaction, il y a cette forme de *backlash* (retour de bâton, NDLR) qui est l'idée qu'il faut intimider ces personnes pour les réduire au silence. »

« Il y a des boys' club où il y a du bizutage pour intimider, faire peur et empêcher des nouvelles personnes de prendre de l'espace, poursuit la cofondatrice de l'association féministe contre le cyberharcèlement. On pense à la Ligue du LOL dans le milieu journalistique. Tout ça, ce sont les mêmes mécanismes. Et donc l'idée c'est vraiment de faire en sorte que les femmes soient terrifiées ou

dégoûtées, qu'elles arrêtent de prendre la parole. » Du fait de ce harcèlement, certaines journalistes s'auto-censurent, fatiguées de subir des violences. Salomé Saqué, par exemple, a affirmé à Reporters sans frontières (RSF) : « Le cyberharcèlement a beaucoup d'impact sur mon activité. Je prends en compte ce risque dans ma pratique. Il y a certains sujets que je refuse de traiter à certains moments car je n'en ai pas la force. » Les journaux locaux ne sont pas épargnés. Une de nos journalistes affirme s'empêcher de parler de certains sujets, pour des vidéos, considérés comme clivants, « pour éviter [de se prendre] une vague de haine. »

« Et ces vagues de haine, elles ont des conséquences, rappelle Laure Salmons. Parfois, un numéro de téléphone, une adresse va être révélée. Les harceleurs sont très bien organisés, il y en a qui travaillent chez EDF, donc il est possible de retrouver l'étage, la porte où habite la personne victime. Il peut y avoir des dégradations matérielles, du harcèlement à domicile... » La directrice de l'association féministe précise que, pour une femme sur cinq, ces violences mènent à des violences physiques ou sexuelles. « Donc, effectivement, des appels aux viols peuvent malheureusement déboucher sur des violences sexuelles physiques. »

Pourquoi tant d'impunité ?

La plupart des commentaires violents sont postés par des personnes qui ne cachent pas leur identité. On est loin du troll d'internet qui pollue l'espace commentaire pour le plaisir. On peut facilement retrouver leur identité, avec qui ils sont amis, leur travail, etc.



73 % des femmes journalistes ont déjà été victimes de violences en ligne dans le cadre de leur travail. PHOTO D'ILLUSTRATION FLORIAN SALESSE

« Le fait que ces actions n'aient pas de conséquences pour les personnes qui le font conduit à normaliser ce type de comportement. » Pour certains hommes, prendre la parole en son nom propre est souvent valorisant, développe Laure Salmons. « C'est comme s'ils avaient à leur tableau de chasse de cyberharcèlement telle ou telle personne, c'est une façon d'augmenter sa légitimité dans un groupe. »

« Ce qui permet ce type de violence, c'est la déshumanisation. Et, là, on en revient au sexisme, au racisme, etc. C'est considérer que tel ou tel groupe de personnes est moins humain. D'ailleurs, on le voit dans les types d'injures avec parfois des comparaisons à des objets, à des animaux. Et cette déshumanisation des femmes sur internet est de plus en plus normalisée. »

L'enjeu de la protection

« Je pense que dans le cas des fem-

mes journalistes, il y a un véritable enjeu des rédactions à les protéger. C'est aussi une question de droit du travail et de mise en place de politiques de réduction des risques, d'accompagnement, de signalement, de prise en charge aussi. »

« Donc on peut mettre en place des protocoles de protection, de sécurité. Il y a aussi un enjeu de modération. Il y a quand même des médias qui, parce que ces commentaires permettent de faire plus de vues, mettent un peu de temps à modérer », explique Laure Salmons. Il faut arrêter de faire reposer sur les femmes la charge de leur protection. À un moment, c'est trop de charge mentale, on subit le sexisme partout et il faudrait encore assurer sa sécurité numérique ?

Donc, il y a aussi un enjeu social à faire en sorte de pousser les personnes qui conçoivent des plateformes à créer, dès la conception, des espaces pensés pour protéger le plus possible les personnes les plus attaquées. » ●

En bref

Politique. La proportionnelle divise. L'instauration d'une dose de proportionnelle, demandée par une partie de la classe politique, est « un débat de présidentielle », a jugé hier la porte-parole du gouvernement Maud Bregeon, estimant qu'un éventuel changement n'aurait pas le temps d'aboutir d'ici 2027. « A titre personnel, je n'y suis pas favorable », a rappelé la ministre, interrogée sur *franceinfo*. Samedi, une soixantaine de personnalités politiques, d'historiens et de politologues ont plaidé dans *La Tribune Dimanche* pour l'instauration avant la présidentielle de 2027 de la proportionnelle aux élections législatives.

Faure veut d'une primaire. Le patron du PS Olivier Faure a défendu hier l'idée d'une primaire pour désigner un candidat de la gauche et des écologistes pour 2027, au risque sinon « d'ouvrir la porte à l'extrême droite », un scénario qui a pris du plomb dans l'aile avec l'opposition d'autres cadres socialistes. Sans primaire, « comment vous faites ? », a lancé indirectement le premier secrétaire du PS aux réfractaires, arguant qu'il fallait « un moyen de sélectionner (...) un seul » candidat de la gauche et des écologistes, hors La France insoumise. « Aucun d'entre nous, ne peut prendre le risque de favoriser par son inconscience, l'arrivée de l'extrême droite en 2027 », a ajouté Olivier Faure, invité de l'émission *Dimanche en Politique* sur France 3.

Officiel. March Bloch entrera au Panthéon le 23 juin.

L'historien et résistant juif Marc Bloch fera son entrée au Panthéon le 23 juin, 82 ans après son exécution par la Gestapo en 1944, a fait savoir hier à l'AFP l'entourage d'Emmanuel Macron. En novembre 2024, lors d'un discours à Strasbourg à l'occasion des 80 ans de la libération de la capitale alsacienne, le chef de l'Etat avait annoncé sa panthéonisation « pour son œuvre, son enseignement et son courage ».

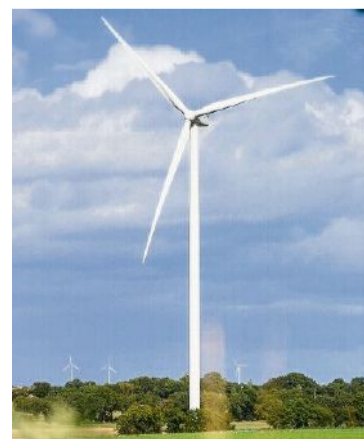
Écologie

La filière des énergies renouvelables rassurée

Le Premier ministre a présenté ce week-end les grandes lignes de sa programmation pluriannuelle de l'énergie, pour laquelle il signera un décret en fin de semaine

AFP

Le syndicat des énergies renouvelables (SER) s'est déclaré rassuré hier par les grandes lignes de la feuille de route énergétique annoncées samedi par le Premier ministre, avant sa publication « en fin de semaine », mais reste vigilant, notamment pour la filière solaire. « Il est important que Sébastien Lecornu ait confirmé qu'il y aura bien une programmation pluriannuelle de l'énergie sur 10 ans, jusqu'en 2035 » sous forme d'un décret « qui ne va pas mettre sous le boisseau le solaire et l'éolien », a déclaré Jules Nyssen, président de cette organisation qui regroupe les industriels du solaire, de l'éolien et des autres renouvelables. Le secteur a fait part ces derniers mois



Le secteur craint un coup d'arrêt du développement des renouvelables. C.GARAULT

de ces craintes d'un coup d'arrêt au développement des renouvelables dans ce texte, attendu depuis près de trois ans. Reçus à Maignon vendredi, ils étaient sortis avec l'assurance qu'il n'y aurait « pas de moratoire » sur ces énergies.

« Il y aura bien des appels d'offre pour développer le solaire et l'éolien », a salué hier Jules Nyssen, ce qui permettra de développer les filières industrielles de ces secteurs et l'électrification indispensable du pays pour réduire ses émissions de CO2. La PPE qui donnera des objectifs de production par type d'énergie d'ici 2030 et d'ici 2035, a été retardée à de multiples reprises en raison d'intenses divisions politiques sur le partage entre nucléaire et énergies renouvelables. ●